

**Intitulé  
du profil**

**Coordonnateur / Coordinatrice  
d'un pôle d'appui à la scolarité (PAS)**

**Texte de référence :**

- **Loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées
- **Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013** pour la refondation de l'école de la République
- **Juillet 2018** : Ensemble pour l'école inclusive (MEN)
- **BO n°10 du 11 mars 2021** relatif à la formation professionnelle spécialisée et certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive
- **Circulaire du 1-09-2025** relative au déploiement des pôles d'appui à la scolarité

**CONTEXTE**

Le pôle d'appui à la scolarité constitue un service rendu aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers et leurs responsables légaux, en même temps qu'une organisation qui vient en appui des communautés éducatives, dans une logique d'accessibilité universelle.

Enrichi de compétences pluridisciplinaires grâce à la présence de professionnels du médico-social, du gestionnaire en charge de la mise en œuvre des accompagnements humains et d'un AESH référent, ce pôle est chargé d'apporter une réponse rapide et efficace aux familles, un accompagnement des équipes enseignantes pour renforcer la réussite de tous les élèves à l'école. L'équipe PAS peut être élargie à tout professionnel susceptible d'apporter une expertise et une réponse adaptée aux besoins des élèves.

Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) représenté par l'inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de l'école inclusive.

Son secteur d'intervention comprend des établissements scolaires du premier et second degrés publics et privés sous contrat.

**IMPLANTATION DU POSTE**

**Pour le PAS du secteur de FOIX** : Ecole de Foix ou EPLE de rattachement du PAS

**Pour le PAS du secteur de St Girons** : Ecole de St Girons ou EPLE de rattachement du PAS

**Pour le PAS du secteur de Lavelanet** : Ecole de Lavelanet ou EPLE de rattachement du PAS

**Pour le PAS du secteur de collège de Rambaud-Pamiers** : Ecole de Pamiers ou EPLE de rattachement du PAS

**MISSIONS PRINCIPALES**

- ➔ Soutenir la relation de confiance entre le service public de l'éducation et les familles pour la scolarisation de leurs enfants en garantissant la mise en place rapide de réponses de 1<sup>er</sup> niveau.
- ➔ Améliorer la qualité et la pertinence des mesures d'accessibilité pédagogiques et environnementales proposées pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- ➔ Construire avec les équipes et formuler des réponses pédagogiques adaptées favorisant l'accès aux apprentissages.
- ➔ Proposer l'attribution d'un matériel pédagogique adapté, répondant à un enjeu d'accessibilité et coordonner sa mise en œuvre.
- ➔ Coordonner l'équipe du PAS et les personnes ressources au plus près de l'élève et de ses besoins éducatifs particuliers.
- ➔ Travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur en charge de la mise en œuvre des accompagnements humains au sein du PAS.

**CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES**

- ➔ Savoir travailler en équipe restreinte au sein du PAS et en équipe élargie avec les différents partenaires internes et externes à l'éducation nationale (MDPH, pôle ressource, famille...) afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers.
- ➔ Être expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en équipe.
- ➔ Faire preuve d'une bonne connaissance des spécificités du premier et du second degrés.
- ➔ Agir en référence constante au principe de l'éducabilité cognitive.
- ➔ Savoir faire preuve d'adaptation, d'écoute et de réactivité.
- ➔ Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques, les dispositifs, les structures et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap.
- ➔ Faire preuve de maîtrise des outils numériques et des applications institutionnelles.
- ➔ Être capable de suivre des dossiers avec rigueur et précision (tableau de bord, rapport d'activités...).
- ➔ Avoir des compétences rédactionnelles (comptes-rendus, bilans, documents divers...).

CONDITIONS REQUISES	
<b>Diplômes requis</b>	Le poste est ouvert : <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ en priorité, aux enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré titulaires du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;</li> <li>➔ tous les personnels enseignants intéressés par cette fonction.</li> </ul>
<b>Expériences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise pédagogique et expériences professionnelles variées</li> </ul>
<b>Temps de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le coordonnateur PAS est totalement déchargé de son service d'enseignement.</li> <li>• La charge de travail dépasse le simple cadre des heures scolaires. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires (1607 heures).</li> </ul>
<b>Éléments de rémunération</b>	Le coordonnateur PAS bénéficie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'une Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS) de 4 400 euros bruts/an.</li> <li>• du régime indemnitaire afférent aux enseignants titulaires du CAPPEI</li> </ul>
CONDITIONS DE RECRUTEMENT	
<p><b>Après vérification des conditions d'accès au poste</b> (compétences et/ou qualifications requises) le recrutement se fait par une commission qui émettra un avis sur chaque candidature conformément à la circulaire du mouvement.</p>	
CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'ENTRETIEN	
<p>La commission sera composée, à titre indicatif, du directeur académique ou de son représentant, de l'inspecteur de l'éducation nationale ASH, de la conseillère pédagogique ASH et/ou d'un représentant de l'équipe médico-sociale, et émettra un avis puis un classement des candidats.</p> <p><b>En appui des critères d'évaluation des compétences du candidat, l'appréciation finale prendra en compte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Son parcours professionnel et ses connaissances sur l'environnement réglementaire et institutionnel concernant l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> <li>- Ses connaissances liées à l'accessibilité des apprentissages à mettre en œuvre au regard des besoins identifiés.</li> <li>- La préparation de l'entretien, la capacité à écouter le jury, à reformuler les demandes et répondre de manière adaptée.</li> </ul>	
CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité</b></li> <li>✓ Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative notamment en faveur de l'école inclusive</li> <li>✓ Connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques, les dispositifs, les structures et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> <li>✓ Connaissance du champ d'action et de la mise en œuvre des missions du PAS dans son secteur d'intervention</li> <li>✓ Connaissances des différents partenaires et des acteurs de l'École inclusive</li> <li>✓ <b>Dans le domaine pédagogique</b></li> <li>✓ Maîtrise de la démarche et des outils pour la mise en œuvre et le suivi des PPRE, PAS ou PPS</li> <li>✓ Connaissances des adaptations et stratégies pédagogiques spécifiques à mobiliser</li> <li>✓ Connaissances relatives aux principes de la conception universelle des apprentissages</li> <li>✓ Aptitudes à analyser une situation complexe et à apporter des solutions pertinentes et efficaces</li> <li>✓ <b>Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle</b></li> <li>✓ Qualité de l'expression</li> <li>✓ Aptitude à la communication et capacités d'écoute</li> <li>✓ Capacités à l'adaptation</li> <li>✓ Sens des responsabilités et de l'initiative</li> <li>✓ Capacités à travailler en équipe</li> </ul>	

Personne en charge du dossier : IEN-ASH en charge du SDEI-09: [ienfoixv@ac-toulouse.fr](mailto:ienfoixv@ac-toulouse.fr)